Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 022-212203905-20260320-2026020301-DE

Mairie de Yvias
Côtes d' Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 18 heures 00, en application des articles L.283 à L.293 et R. 148 du code électoral, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Mme LE GRAET Karine, Maire de Yvias dans la salle du Conseil Municipal,

Date de la convocation : 16 mars 2026,

Étaient présents : LE GRAET Karine, EON Catherine, GRANAL Delphine, LE MEUR Daniel, CARRIER Jean, COLLET Philippe, LE GONIDEC Julie, LIBOUBAN Nicolas, ANDREUX Muriel, DELVALLEE Bruno, LE MEUR Anne-Marie, PERROT Hélène, TICOS Bruno, ZIEGELMEYER Marie-Claire, *JOUBIN David*

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents 15 Votants : 15

Secrétaire de séance : Mme EON Catherine
Présente : ROLLAND Florence – secrétaire de Mairie

ÉLECTION DES ADJOINTS,

Sous la présidence de Mme LE GRAET Karine, élue Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolus, sans panachage. (art. L. 2122-4, L 2122-7-2 du CGCT). Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de 5 minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire.

Mme le Maire demande qui représente une liste : M. COLLET Philippe représente une liste
1er adjoint : Philippe COLLET
2eme adjoint : Catherine EON
3ème adjoint : Jean CARRIER

A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote.
Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 022-212203905-20260320-2026020301-DE

Nombre de conseillers présent à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du Code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

La liste n° 1 a été proclamée élue et les adjoints sont directement installés.

1er adjoint : Philippe COLLET
2eme adjoint : Catherine EON
3ème adjoint : Jean CARRIER

Le Maire,

Karine LE GRAET

